


<b>Centre Intercommunal d'Action Sociale Riom Limagne et Volcans</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	 <b>CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> <small>RIOM LIMAGNE &amp; VOLCANS</small>	
<u>Date de convocation</u> <b>26 juin 2023</b>		<b>N :</b>	<b>2023-27</b>
<u>Nombre d'administrateurs :</u> - En exercice : 25 - Présents : 10 - Votants : 10			

Conformément à la convocation du 14 juin 2023, le Conseil d'Administration du CIAS de Riom Limagne et Volcans s'est réuni le 21 juin à 17 heures.

Constatant que la majorité des membres en exercice n'assistait pas à la séance et que les conditions de quorum n'étaient pas réunies, la Présidente a informé les membres du Conseil d'Administration du report de la réunion.

L'an deux mille vingt-trois, le 30 juin à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, convoqué le 26 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

Le Conseil pouvant délibérer à cette occasion sans condition de quorum aux articles R 123-17 et R 123-27 du code de l'action sociale et des familles.

**Etaient présents :** Mme Evelyne VAUGIEN, Mme Marie CACERES, Mme Anne Marie CHARLES, M Daniel JEAN, M Fabrice JOUIN, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Fabrice MAGNET, M André MAGNOUX, M Didier MICHEL, Mme Fanny CHEVALIER- PETAUTON.

**Absents excusés :** M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, M Claude BOILON, M Didier CHASSAIN, Mme Valérie CHASSAING, M Jean Marc COURBET, Mme Aurélie FERNANDES, Mme Michèle GRENET, Mr Roland GRENET, Mme Anne Catherine LAFARGE, Mme Corinne MARTINHO, M Didier MIGNE, Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON, M Nicolas WEINMEISTER.

### Décision Modificative n° 3 du budget SAAD 2023

Considérant les subventions versées de la conférence des financeurs de 2452 € pour l'atelier informatique et de 7 933 euros pour l'activité physique adaptée

Considérant la subvention de l'UNA pour l'accompagnement individuel avec un cabinet prestataire de 11 400 € représentant 60% de la dépense, le reliquat étant financé par le FNP,

Il est nécessaire de prendre une DM pour réajuster les dépenses correspondantes aux recettes



Chapitre ou compte	Dépenses	Recettes
<b>011 - Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>	<b>29 385,00 €</b>	
61118 - Autres prestations de service	19 000,00 €	
61118 - Autres prestations de service	10 385,00 €	
<b>018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation</b>		<b>29 385,00 €</b>
7488 - Autres subventions		11 400,00 €
7488 - Autres subventions		7 600,00 €
7488 - Autres subventions		2 452,00 €
7488 - Autres subventions		7 933,00 €

Entendu l'exposé de la Présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et :

- **APPROUVENT** cette Décision Modificative

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS  
 POUR EXTRAIT CONFORME  
 Le Président, par délégation  
 Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente